

N° 34 - Subventions
1967

dir. Coll. local, 15 financer
2ème Bureau
rapport
le 10-4-67
M. le 8-2-67. Pour le budget
de S.P. de la commune
M. le 10-4-67

Le Conseil décide de reconduire trois subventions, soit =

Campagne Jeunesse au Plein Air = 160^F

F.O.L. Quinzaine Ecole publique = 57^F

Timbre anti-tuberculeux = 166^F

ces subventions seront réglées en cours d'année.

Une subvention de 1400^F exceptionnelle, sera versée à l'association familiale de Lucres.
Elle est destinée à la Ruche enfantine. Versement au N° 20-316-56 D ouvert à la Caisse
régionale de crédit agricole mutual de l'Est à Nancy.

Une subvention de 100^F au profit du centre d'amélioration du logement, section rurale, 6
rue Léopold d'Allemagne à Nancy, sera versée au ccp Nancy 1204.49.

Ces crédits figurent au budget primitif 1967